



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 816

Texte de la question

VIOLENCE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Lionel Luca, pour le groupe UMP.

M. Lionel Luca. Ma question s'adresse à M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire.

La publication des chiffres sur la violence scolaire révèle un recul spectaculaire, avec quelque 6 000 cas de moins sur une année. Cela est sans nul doute la conséquence de votre politique volontariste, monsieur le ministre, qui contraste d'ailleurs singulièrement avec la politique précédente (*Protestations sur les bancs du groupe Socialiste*) et qui porte déjà ses fruits, même si, globalement, les chiffres restent encore trop élevés.

Parmi ces actes de violence, il y a ceux qui relèvent de jeux absurdes et tragiques aboutissant, comme l'actualité vient de le révéler, à des accidents mortels ou des handicaps irréversibles qui bouleversent la vie de familles, sans que l'on comprenne bien la nature de ces actes.

Cette violence se traduit également par de l'agressivité dans le comportement, bien sûr, mais parfois aussi dans l'habillement, pour ne pas dire l'accoutrement.

Vous avez récemment évoqué quelques pistes de réflexion destinées à favoriser le débat et visant à réaffirmer l'égalité entre les jeunes à l'école et, tout particulièrement, l'égalité sociale.

Je souhaiterais, monsieur le ministre, que vous nous donniez votre sentiment sur l'évolution de la violence à l'école et les moyens qui permettraient d'améliorer encore une situation qui reste préoccupante. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Christian Bataille. Alors : une blouse, un tee-shirt ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Monsieur le député, rétablir la confiance de la nation dans son école, c'est d'abord, comme vous l'avez dit, rétablir la sécurité et la sérénité dans les établissements scolaires. De fait, l'an dernier, nous avons pu enregistrer 10 % d'incidents en moins, alors même que davantage d'établissements scolaires nous fournissaient des

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG816>

signalisations. Ce sont 6 200 incidents graves de moins. C'est important. Nous devons ce résultat au partenariat de nos chefs d'établissements avec la police, avec la justice, avec les divers services de sécurité, et nous le devons aussi à l'ensemble de la politique du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, qui, globalement, a fait du retour à la sécurité une de ses priorités.

Il reste 72 000 cas, ce n'est pas rien !

Plusieurs députés du groupe Socialiste. Ah non !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Nous souhaitons continuer sur la même voie, c'est-à-dire diminuer de 10 % par an pendant les quatre ans qui viennent, de sorte d'avoir respecté l'engagement qui était le nôtre de diminuer de moitié en cinq ans les incidents graves dans les établissements scolaires, et je ne vois nulle raison d'ironiser à cet égard.

Concernant les jeux dangereux...

M. Christian Bataille. Jeux de mains, jeux de vilains !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. ... j'ai fait adresser une circulaire, le 9 octobre, aux inspecteurs d'académie et aux recteurs pour rappeler l'absurdité et le risque que représentent tous ces jeux, en particulier ceux qui procèdent par des strangulations. Nous devons être vigilants. Il n'est pas question de fermer les yeux sur ce qui débouche parfois sur des accidents mortels.

Enfin sur la question de l'uniforme qui semble taboue, (*« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe Socialiste*) je n'ai pas exprimé, en ce qui me concerne, un avis favorable à l'uniforme et n'ai nullement souhaité le retour des blouses grises. Mais je trouve que, au moment où l'on débat des choses scolaires, il n'est pas inutile de débattre de cette question qui a été traitée par plusieurs pays d'Europe, et même par des pays étrangers à l'Europe, d'une manière différente de la nôtre. Ainsi, au Québec, à la rentrée prochaine, un collège sur deux proposera que les élèves portent des tee-shirts de couleur. Pourquoi ce qui réussit ailleurs ne pourrait-il pas être au moins envisagé en France. Au moment où le grand débat s'organise, tout ce qui peut permettre d'éviter des tenues agressives ou de rappeler les valeurs de la République à l'école doit être examiné et je refuse qu'on caricature ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe de Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe Socialiste.*)

Données clés

- Auteur : [M. Lionel Luca](#)
- Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question au Gouvernement
- Numéro de la question : 816
- Rubrique : Enseignement maternel et primaire
- Ministère interrogé : enseignement scolaire
- Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 15 octobre 2003

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG816>

- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 octobre 2003